

LE « MARATHON DE LA BIODIVERSITÉ »

vise à restaurer la biodiversité dans des espaces à dominantes agricoles. L'appellation, décernée par l'agence de l'eau, récompense les efforts des acteurs locaux qui agissent en restaurant ou en créant un réseau bocager avec pour cible 42 km de haies et 42 mares.

Qui peut candidater ?

Toutes les collectivités et tous les EPCI des bassins Rhône-Méditerranée et Corse

Un financement incitatif de l'agence de l'eau : jusqu'à 70 % d'aide dans le cadre de l'appel à projets « Eau et biodiversité » annuel.



ATOUTS

- La reconnaissance d'un engagement concret de la collectivité dans une démarche écologique
- Une opportunité de mobilisation citoyenne et d'un collectif de projet
- Un outil éprouvé, immédiatement opérationnel, doté d'un cahier des charges



EXIGENCES

- Un objectif de restauration/ création de **42 km de haies et 42 mares**
- Une stratégie de **restauration des corridors écologiques** de la trame turquoise sur un territoire pertinent
- Une garantie d'**entretien des haies et des mares** dans le temps
- Un portage par **une collectivité et des élus référents** mobilisés
- Un **comité de pilotage** qui réunit l'ensemble des acteurs concernés

